

# Agrion de mercure

## *Coenagrion mercuriale*



Agrion de mercure à Saubusse (CPIE)



Mâle et femelle à Tarnos (CPIE)

### Insectes, Odonates (Zygoptères), Coenagrionidés

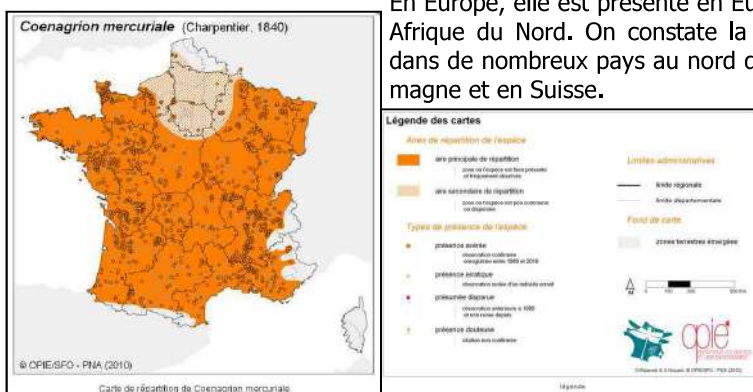
Directive « Habitats » - Annexes II et IV  
 Directive « Habitats » - Etat de conservation région atlantique : Défavorable inadéquat  
 Liste rouge mondiale - Cotation UICN : Quasi-menacée  
 Liste rouge nationale - Quasi-menacée  
 Liste rouge aquitaine - LC  
 Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007  
 Ciblée dans la déclinaison régionale d'Aquitaine  
 du Plan National d'Actions en faveur des odonates  
 2013-2017

### DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

**Adulte** : Zygoptère de taille fine et grêle : abdomen de 19 à 27 mm, ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies. Ptérostigmas assez courts, arrondis et noirâtres. Mâle : abdomen bleu ciel à dessins noirs, le segment 2 étant en général caractérisé par un dessin en forme de U posé sur un élargissement ressemblant à une tête de taureau. Femelle : abdomen dorsalement noir bronzé. **Larve** : Forme grêle et allongée, trois lamelles caudales

### RÉPARTITION ET ÉTAT DES POPULATIONS

En Europe, elle est présente en Europe moyenne et méridionale ainsi qu'en Afrique du Nord. On constate la régression ou la disparition de l'espèce dans de nombreux pays au nord de son aire de répartition ainsi qu'en Allemagne et en Suisse.



En France, elle semble plus rare dans le Nord ou l'Île de France et est absente de Corse. Assez répandue et localement abondante, sa situation est hétérogène en fonction des régions (populations les plus nombreuses dans l'ouest, le sud et le centre du pays).

### CARACTÈRES BIOLOGIQUES

Dans le nord de son aire de répartition, l'espèce met deux années pour accomplir son cycle de développement. Le cycle semble se dérouler sur un an dans le domaine méditerranéen (réservée en juin dans le nord). La durée des périodes de vol et de ponte est dépendante de la latitude et de l'altitude, de la température de l'eau et des conditions climatiques. La période de vol s'étale d'avril à début novembre en zone méditerranéenne. L'espèce passe l'hiver à différents stades larvaires.

### ÉCOLOGIE

Il est présent dans les cours d'eau (sources, très petits cours d'eau et petits cours d'eau). Les écosystèmes les plus favorables correspondent principalement à des vallées alluviales de plaine. Actuellement en France, la majeure partie des populations sont liées à des formations anthropogènes, fossés de drainage et petits canaux d'irrigation notamment. Ces formations sont à l'heure actuelle, indispensables pour assurer le maintien du fonctionnement des métapopulations. Le macro-habitat optimal, est lié à la présence d'eau courante oligotrophe à mésotrophe, de débit faible à modéré, bien exposée et riche en végétation aquatique (typologies phytosociologiques : *Apion nodiflori*, *Batrachion fluitantis* ou *Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti*). Le micro-habitat larvaire optimal se situe au niveau de la végétation aquatique.

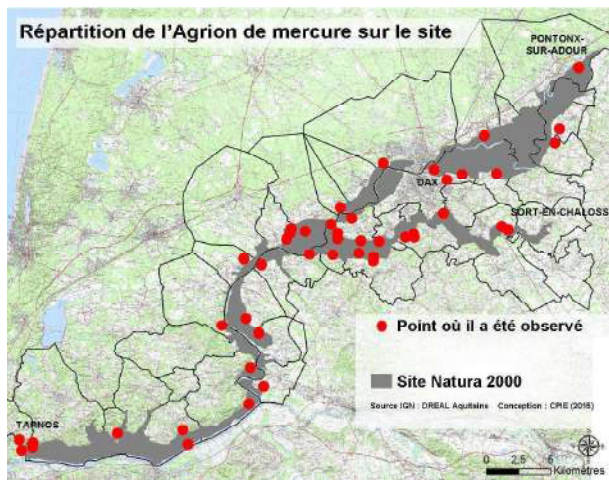


# L'Agrion de mercure sur le site

## IMPORTANTANCE DU SITE

Les stations d'Agrion sont très localisées (en pied de coteau sur ruisseaux sableux bien végétalisés), le reste du site ne semblant pas très favorable à l'espèce.

## RÉPARTITION CONNUE DE L'ESPECE



La répartition globale de l'espèce s'étend sur 30 communes du site Natura 2000 (estime entre 26 et 50 stations). Qu'il s'agisse des barthes de l'Adour ou du Luy, l'Agrion de mercure semble présent de façon homogène sur l'ensemble du site. Son absence d'une commune est souvent liée à un manque de prospection.

Si la répartition globale de l'espèce sur le site semble vaste, il n'en reste pas moins que les stations de population d'autochtonie probable à certaine sont très ponctuelles et de très faibles superficies. Elles correspondent à des tronçons relativement courts de petits ruisseaux bien végétalisés de pied de coteau (quelques mètres à quelques dizaine de mètres linéaire). Le nombre de cours d'eau ainsi que la longueur des tronçons favorables à l'espèce dans les barthes semblent assez limités.

## HABITATS POTENTIELS

Les Barthes sont caractérisées par un important réseau de fossés/canaux/cours d'eau qui est particulièrement intéressant pour le *C. mercuriale*.

Cependant, si cette espèce a la capacité de coloniser des fossés/canaux rectilignes, il faut que ces derniers aient été reconquis par la végétation depuis longtemps, assurant ainsi un habitat propice à la ponte et aux larves.



## MENACES ET FACTEURS D'EVOLUTION

- Assèchement des canaux (liés à l'irrigation et aux plantations de peupliers).
- Curage des fossés trop fréquents et/ou sur le linéaire complet.
- Pollution de l'eau en provenance du coteau (bassin versant) ou des habitats limitrophes (maïs, prairies semées fertilisées). La qualité de l'eau est classée passable sur l'Adour et le Luy (paramètres déclassant surtout d'origines agricole et urbaine).
- Fermeture du milieu (reboisement naturel ou plantations).
- Piétinement/enrichissement du milieu par le bétail.

## PROPOSITIONS DE GESTION

- Suivre les populations

Les modes de gestion et de restauration préconisées pour les milieux lotiques paraissent en général favorables à *C. mercuriale*. Dans les Barthes, une attention particulière doit être portée sur la préservation du réseau de fossés et canaux riches en végétation aquatique.

- Lors des travaux de restauration, quand les effectifs de l'espèce sont importants et qu'il existe plusieurs habitats sur une zone, certaines interventions sur un de ces habitats ne semblent pas menacer la population. Par contre, lorsque les populations sont faibles ou isolées, ces actions peuvent menacer la population entière. Il faut alors intervenir graduellement afin de ne pas perturber la totalité de la population et de permettre la recolonisation des secteurs restaurés :

- lors de curage de fossés, opérer par tronçons et d'une berge à l'autre en alternance sur plusieurs années. La fréquence des travaux doit respecter le temps de recolonisation par la végétation,
- lors des interventions sur la gestion de la végétation obstruant le cours d'eau, épargner le plus possible les hélophytes et les hydrophytes et agir par tronçon.

- Préserver les débits d'étiage des canaux.

- En ce qui concerne le pâturage : mise en défend de certains secteurs sur lesquels sont observées des populations localisées.

- Campagne d'information sur ces mesures auprès des gestionnaires des stations à Agrion de mercure et des milieux aquatiques en général.



Station à Agrion de mercure  
Ste-Marie-de-Gosse

**Action F2** = Restauration, entretien et gestion du réseau hydraulique

**Action F12** = Conservation et amélioration des capacités d'accueil du site pour les EIC

**Action F13** = Mettre en place une gestion conservatoire des stations d'EIC

**Action F14** = Suivi de l'état de conservation des habitats et espèces

**Actions F15 et F16** = Communication et sensibilisation aux enjeux du site et accompagnement technique des projets du territoire pour s'assurer de leur prise en compte